

Image not found or type unknown



Demande d'un titre de sejour

Par **Kst**, le **15/04/2023** à **17:52**

Bonjour je voudrais savoir si c'est qu'une personne en situation irrégulière en France depuis 5 ans mais parent d'un enfant européen née à Paris depuis 1 an rnCordialement...

Par **amajuris**, le **15/04/2023** à **18:13**

bonjour,rnrnun parent d'enfant français (et non européen) peut obtenir une carte de jour vie privée et familiale s'il remplit les conditions ci-dessous :rnrn*Vous pouvez obtenir la carte de séjour temporaire, même si vous êtes en situation irrégulière, si vous remplissez toutes les conditions suivantes :*rnrnrnrn*Vous êtes le père ou la mère d'un enfant français mineur résident en FrancernVous contribuez à son entretien et son éducation depuis sa naissance (ou depuis au moins 2 ans)rnVous ne vivez pas en état de polygamiernrns*source : [carte de séjour parent d'enfant français](#)rnrnsalutations